

Il semble évident que pour accompagner les personnes âgées, il faut un accompagnement par les départements, mais en l'état de l'offre actuelle, les personnes âgées ne peuvent pas bénéficier de ce service. Elles sont donc obligées de rester chez elles, ce qui entraîne une perte de qualité de vie et une perte de lien social. Les personnes âgées ont besoin d'un accompagnement par les départements, mais en l'état de l'offre actuelle, les personnes âgées ne peuvent pas bénéficier de ce service. Elles sont donc obligées de rester chez elles, ce qui entraîne une perte de qualité de vie et une perte de lien social.

De plus, il n'y a pas de moyen de transport pour les personnes âgées, ce qui entraîne une perte de lien social et une perte de qualité de vie.

- Les personnes âgées ont besoin d'un accompagnement par les départements, mais en l'état de l'offre actuelle, les personnes âgées ne peuvent pas bénéficier de ce service. Elles sont donc obligées de rester chez elles, ce qui entraîne une perte de qualité de vie et une perte de lien social.
- Les personnes âgées ont besoin d'un accompagnement par les départements, mais en l'état de l'offre actuelle, les personnes âgées ne peuvent pas bénéficier de ce service. Elles sont donc obligées de rester chez elles, ce qui entraîne une perte de qualité de vie et une perte de lien social.
- Les personnes âgées ont besoin d'un accompagnement par les départements, mais en l'état de l'offre actuelle, les personnes âgées ne peuvent pas bénéficier de ce service. Elles sont donc obligées de rester chez elles, ce qui entraîne une perte de qualité de vie et une perte de lien social.
- Les personnes âgées ont besoin d'un accompagnement par les départements, mais en l'état de l'offre actuelle, les personnes âgées ne peuvent pas bénéficier de ce service. Elles sont donc obligées de rester chez elles, ce qui entraîne une perte de qualité de vie et une perte de lien social.

[Communiqué] Il faut des moyens pour l'accompagnement des personnes au domicile : il y a urgence !

3 janvier 2020

Depuis fin septembre 2017, La DGCS(*) et la CNSA (**) ont engagé un travail avec les fédérations de l'aide à domicile et les départements autour du financement de l'aide et de l...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://afcharente.fr/actu-adessadomicileorg/communiqué-il-faut-des-moyens-pour-l'accompagnement-des-personnes-au-domicile>

Liens

[1] <https://afcharente.fr/actu-adessadomicileorg/communiqué-il-faut-des-moyens-pour-l'accompagnement-des-personnes-au-domicile>